

NEUF-BRISACH

Gros chantiers en prévision pour les écoles

La dernière réunion du conseil municipal de Neuf-Brisach, qui s'est tenue jeudi soir 15 juillet sous la présidence du maire Richard Alvarez, a été bouclée à une allure aussi rapide que celle de Tadej Pogacar, sur les pentes du Tourmalet !

Il faut dire que seuls cinq points, tous adoptés à l'unanimité, figuraient à l'ordre du jour de cette ultime séance avant les grandes vacances estivales. Les élus se sont donc rendus à la rentrée de septembre.

□ Le conseil a approuvé l'important projet de rénovation des écoles présenté par le maire.

Pour les deux établissements, primaire et maternel, les travaux porteront sur un changement du mode de chauffage, avec installation de pompes à chaleur, l'isolation des façades, des combles, du plancher, du traitement des défauts d'étanchéité à l'air, la réfection des conduites de chauffage et calorifuge, la ventilation, etc. L'objectif annoncé de ces chantiers est de réaliser une importante économie sur les frais de chauffage (environ 5 fois moins que le coût actuel).

Le montant total prévisionnel H.T. de ces différents chantiers est estimé à 1 645 000 € (760 000 € pour l'école maternelle et 885 000 € pour l'école élémentaire) la commune prévoit 661 140 € d'aides publiques au titre de diverses subven-



L'école primaire va connaître un important chantier de rénovation d'ici la fin de l'année si toutefois la situation sanitaire l'autorise. Photo L'Alsace]. - M. L.

ti ons et 983 860 € d'autofinancement. Les travaux dont le marché de maîtrise d'œuvre a été confié au bureau SETUI, pourraient démarrer en fin d'année, si la crise sanitaire le permet.

Une étude paysagère et urbaine

□ L'assemblée a autorisé le maire à lancer un appel à candidature pour le recrutement à la rentrée 2021 d'un chef de projet « Petites Villes de Demain » (emploi non permanent pour une durée de six ans) et à solliciter à ce titre une sub-

vention idoine auprès de la Banque des Territoires (BdT) et l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires (ANCT) qui financent ces postes à hauteur de 25 % pour la BdT et 50 % pour l'ANCT, soit une aide financière globale de 75 % pour un montant total de subventions de 450 000 € par an.

□ Dans le cadre du programme « Petites Villes de demain » et de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) une étude d'ensemble sera réalisée portant sur la redéfinition des espaces publics de

la ville. Le coût de cette étude s'élève à 12 744 € TTC. Cette opération pouvant bénéficier d'une subvention de la Drac, une demande d'affranchissement sera déposée à cet effet, auprès des services de cet organisme public.

□ 20 000 euros de dépenses supplémentaires ont été inscrits au budget primitif annexe 2021 « Pole de santé » en section d'investissement pour des factures 2019-2020 présentées tardivement. Cette décision modificative n'impacte pas ce budget qui est présenté en sur équilibre

15 200 € de subventions

Des subventions, au titre de l'année 2021, ont été remises aux associations de la manière suivante : 7 000 € pour le CSLNB ; 700 € à l'amicale des sapeurs-pompiers ; 350 € à l'amicale des anciens combattants du 28^e RIF ; aux médaillés militaires 1756^e section ; à l'association des cadres de réserves ; au Souvenir Français ; à l'UNC-AFN section Neuf-Brisach ; à l'association agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) La Sans Souci ; l'Avenir Vauban 97 ; l'ASN ; le club de tir et chorale Sainte-Cécile ; le club la Joie de Vivre ; la société philatélique ; le comité de jumelage ; la société d'apiculture ; les donateurs de sang ; Les Amis des Remparts ; l'association Soleil au Cœur ; l'association Passerelles ; La Chatterie des Remparts et l'association Remp'Arts.

bre en section d'investissement.

□ Une somme totale de 15 200 € a été versée au titre de subvention aux associations (voir le détail en encadré, ci-dessus).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 19 h 45.

J.-M. L.